

La loi

- 1- LA LOI EST LA MÊME POUR TOUS.**
- 2- TOUT LE MONDE DOIT CONNAÎTRE LA LOI.**
- 3- ON N'EST PUNI QUE SI L'ON EST RESPONSABLE, COMPLICE OU INCITATEUR D'UNE INFRACTION.**
- 4- TOUTE INFRACTION ENTRAÎNE UNE DÉCISION DE JUSTICE (AVERTISSEMENT, SANCTION, RÉPARATION).**
- 5- ON NE SE FAIT PAS JUSTICE SOI-MÊME.**
- 6- LA VIOLENCE PHYSIQUE OU VERBALE EST UNE INFRACTION À LA LOI.**
- 7- METTRE SA VIE OU LA VIE DES AUTRES EN DANGER EST UNE INFRACTION À LA LOI.**
- 8- LE VOL EST UNE INFRACTION À LA LOI.**
- 9- LA DÉGRADATION DE MATÉRIEL OU DE LOCAUX (CASSER, ABÎMER), EST UNE INFRACTION À LA LOI.**
- 10- NE PAS RESPECTER LA VIE PRIVÉE DE QUELQU'UN OU USURPER SON IDENTITÉ EST UNE INFRACTION À LA LOI.**

Les circonstances aggravantes

(la décision de justice sera plus sévère)

- Le mensonge lors du déroulement de la justice;
- La préméditation;
- L'infraction commise en groupe.

Les circonstances atténuantes

(la décision de justice sera moins sévère)

- L'inconscience de la réalité d'une infraction;
- La force majeure (la personne ne pouvait pas faire autrement, tout en ayant conscience de la gravité de son acte);
- La légitime défense.



Règlement de la classe

- A. Je dois arriver à l'heure.
- B. Je dois avoir un justificatif (certificat médical ou mot) lorsque j'ai été absent.
- C. Je dois avoir mon matériel.
- D. Je dois être poli avec mes camarades, avec le maître et les autres adultes.
- E. Je dois prendre soin du matériel collectif, de mon matériel et de celui de mes camarades.
- F. Je dois respecter le travail des autres.
- G. Je dois travailler en silence.
- H. Je dois lever le doigt pour demander la parole.
- I. Je dois chuchoter lorsque je travaille en groupe.
- J. Je dois veiller à ce que la classe reste agréable.

Signatures :

moi

mes parents

Le maître

